COMPTE RENDU DU C.A. du 2 juillet 2022

Présents :Bouillin ,Darfin ,Girard ,Guyon ,Métrop(en visio) ,Pagnon , Thevenoux ,Vouillon
Excusés :Farenc ,Gendrot ,Perceval ,Prat.

Ce CA se déroule à l'auberge du cheval blanc .

1-Approbation dernier CA :

Le président passe en revue les différents points évoqués, aucune remarque à faire le pv est adopté.

2-Compte rendu de sortie des élèves par les élèves:

Malheureusement aucun compte rendu ne nous es parvenu ;il semble que les élèves ne s'impliquent pas dans ce genre d'exercice et ne pensent pas que ceux ci sont attendus par les organisateurs.

3-Sortie des anciens en septembre (Roca ,Vouillon):

Pour le VAL THO cette destination est annulée pour cette année ,ce sera en avril pour 2023.
D'autres destinations peuvent être envisagées :
-A St Christophe ,le marché bovin le mercredi ,avec resto date 14-9 ?
-Chocolaterie Dufoux à Charolles.
-Château de la Clayette qui se visite.
-Un signalement sera fait sur le site par Gendrot.

4-Prat's 2023 :

Une réunion a eu lieu le 23 juin avec le proviseur ,qui en a fait un compte rendu détaillé (voir sur site).La date retenue pour cette manifestation sera le 25 mars.
Il est à noter l'importance de l'implication du proviseur qui a pris en compte l'importance de l'évènement et facilitera notre propre action.
En ce qui concerne les portes clés une réactualisation du devis sera faite et nous permettra de prendre une décision suivant le prix et quantité.
Les boites métal de Massilly voir qui est à l'origine (élève stagiaire ou usine ?)
Les ventes éventuelles du livre de Dameron s'avèrent peu importantes (peu de livres restant ?)
Un collectionneur d'instruments de mesure est proposé par Pagnon mais après discussion il semble difficile de réaliser cette exposition donc annulé.

5-AG 2022 :

Elle aura lieu le 1er octobre .En raison des travaux au lycée ,le repas ne pourra pas avoir lieu sur place ,il sera organisé au restaurant de L'Abbaye pour environ 30 personnes

9-Question diverses :

Pour l'alerte sur site il s'agit de prévenir les adhérents d'évènements qui auront lieu et qui n'étaient pas prévus (comment l'organiser pratiquement ?)
Mr Guyon est désigné comme « qualifié » pour assister au CA de la prat's , il possède un droit de vote.
Le carton de photos reçu est à déballer pour vérifier son contenu et l'intérêt présenté.
Prochain **CA le 3 septembre à l'Hotel de l'abbaye à10H**